

munication faite récemment à l'*Académie de Médecine*, par son père, en faveur du *Sérum de Marmorek*.

Il rappelle que le Professeur Monod avait été, en 1903, le seul à s'opposer au rejet définitif de ce sérum. Il a suivi depuis ce temps sa fortune à travers le monde et réussi à grouper un nombre assez considérable d'observations qui, à son sens, démontrent que les résultats obtenus sont encourageants et la méthode inoffensive.

M. *LeSage* dit que, à l'encontre de l'opinion émise par M. Monod, la Société médicale ne s'est jamais prononcée contre l'emploi du sérum. On a discuté le *pour* et le *contre*, finalement on a nommé une commission qui n'a jamais fait rapport. La discussion est donc ouverte.

— La commission, chargée dans le temps par la Société médicale d'étudier cette question, n'ayant jamais fait rapport, a été dissoute, et M. F. de Martigny propose, secondé par M. *LeSage*, qu'une nouvelle commission soit formée pour étudier la valeur thérapeutique du *Sérum de Marmorek*, et MM. Valin, Hervieux, Monod, *LeSage* et F. de Martigny sont élus commissaires.

MM. Hon. J. J. Guérin, J. P. Roux, E. J. C. Kennedy, W. A. Dorion, J. A. Springle sont élus membres titulaires.

B. G. BOURGEOIS.

ASSOCIATION MEDICO-CHIRURGICALE DU DISTRICT DE JOLIETTE.

Séance du 11 mars 1907

Présidence de M. le Dr BEAUVDRY.

Après avoir adopté une résolution de condoléance, au sujet de la mort du regretté et savant Professeur Hingston, l'Association prend connaissance des propositions suivantes:

Considérant: —

1. "Que les Universités de la Province de Québec demandent unanimement que le curriculum des études médicales soit à l'avenir de cinq ans;

2. "Que les dites Universités déclarent qu'elles ne peuvent donner un enseignement théorique et pratique, suivant les exigences actuelles, à moins de cinq ans;